

SESSION D4 : développement rural

### **Le défi développement rural en Haïti: études de cas**

**Claude Élisma**, doctorant au DBA de l'Université du Québec à Trois-Rivières,  
claude.elisma@gmail.com

**André Joyal**, chercheur au Centre de recherche en développement territorial, Université du Québec [andre.joyal@uqtr.ca](mailto:andre.joyal@uqtr.ca)

### **INTRODUCTION**

Haïti fait partie des grandes Antilles de la Caraïbe. Elle occupe la partie ouest de l'île d'Haïti sur une superficie de 27 750 km<sup>2</sup>. Sa population, en 2011, était estimée à 10,12 millions d'habitants (Banque Mondiale, 2012), soit environ 368 hab/km<sup>2</sup>. Avec un indice de développement humain évalué à 0,454 en 2011, le pays occupe le 158<sup>e</sup> rang sur 181 pays. Le Produit intérieur brut (PIB) du pays était de 7,34 milliards \$US en 2011 (Banque Mondiale, 2012) ce qui correspond à un PIB/Hab de 725 \$US environ. La superficie cultivable en Haïti est de 770 000 ha, soit environ 28% de la superficie totale du pays. Cependant en raison de la pression démographique et du manque d'emploi, la superficie cultivée est de 1 500 000 ha, soit 55% environ de la superficie totale du pays. Ainsi, une superficie importante des zones cultivées est inapte à la culture et est située dans les mornes à pente raide exposés à l'érosion.

Les deux tiers environ de la population du pays vivent en milieu rural, c'est-à-dire, dans les sections communales (Egset, 2003; p. 253). Ce sont des collectivités territoriales rurales constituées dans leur quasi-totalité de zones montagneuses. L'accentuation du phénomène de déboisement touchant principalement les montagnes du pays est plus qu'alarmante. Haïti possède actuellement moins de 2% de couverture forestière par rapport à la norme de 30% recommandée. Tout cela entraîne que chaque année le ruissellement des eaux de pluie et les rivières charrient à la mer des millions de tonnes de sédiments mélangés, bien entendu, à un fort pourcentage de bons sols. Ainsi, bien que 60% de la population dépende de l'agriculture de subsistance, ce secteur décline en raison des infrastructures négligées, de la faiblesse de la recherche et du développement, de l'accès limité au financement, du sous-investissement en capital humain, de la croissance démographique combinée à la

réduction des parcelles de production et enfin de la tenue inadéquate des terres (Banque Mondiale, 2002).

La présente recherche vise à explorer les capacités de développement local/rural existant dans certains milieux ruraux haïtiens afin d'identifier le potentiel et le rôle que peut y jouer l'entrepreneuriat à travers des micros, petites et moyennes entreprises (MPME) ainsi que des entreprises collectives d'économie sociale issues du milieu. Il s'agit d'examiner dans certaines collectivités rurales haïtiennes, les conditions d'émergence d'un milieu entrepreneurial ainsi que celles de l'éclosion d'entrepreneurs collectifs, de micro et petits entrepreneurs individuels enracinés à ce milieu. Nous cherchons à voir comment des programmes efficaces d'accompagnement de ces collectivités rurales permettraient un apprentissage entrepreneurial dans le cadre d'une stratégie de développement local.

Le défi consiste à amener les ménages ruraux qui, dans leur grande majorité ont conservé des traditions ancestrales d'organisation du travail, vers des comportements et des savoir-faire nouveaux. Dans cette démarche d'innovation sociale, la mobilisation de trois réseaux d'aide à l'entrepreneuriat se veut incontournable (Fortin 2002). Il s'agit ici du réseau affectif (père, mère, conjoint, amis, voisins, école, etc.); du réseau de compétence (vérificateurs, conseillers juridiques et fiscaux, consultants spécialisés, etc.) et, enfin, du réseau de performance (concours, médias, réseau d'associations, de clubs, de regroupement d'intérêts et autres). Comme l'indique Fortin (2002) : « Il n'est pas possible de développer la culture entrepreneuriale dans une société en une génération, à moins de s'assurer la collaboration de la famille et de l'école ». Dans un pays comme Haïti et encore plus dans le milieu rural haïtien, ces réseaux sont, on le devine bien, peu organisés et peu fonctionnels, ils doivent donc être organisés et mobilisés en conséquence. Cela indique l'ampleur du travail pour les mettre en branle de façon systématique le plus tôt possible.

Néanmoins, depuis quelques années en Haïti, il y a un engouement auprès des jeunes pour les filières en gestion grâce à des concours de plan d'affaires organisés annuellement par des entreprises (Digicel en particulier) ou d'autres types d'organisation (universités, groupement d'associations, etc.), à des workshops en entrepreneuriat au bénéfice de jeunes ou de commerçants/commerçantes du secteur informel, etc. Cependant, tout ceci se réalise

de façon isolée en dehors de tout cadre national, régional ou même local. Des initiatives de mise en réseau sont donc à mettre en place pour mieux promouvoir ces champs d'activité et enraciner cette culture d'initiative, de la volonté de réussite et de la solidarité qui caractérise l'entrepreneuriat.

### TROIS ÉTUDES DE CAS

La constitution haïtienne de 1987, actuellement en vigueur, reconnaît par ordre d'importance décroissante trois niveaux de collectivités territoriales : le département, la commune et la section communale. Cette dernière représente donc la plus petite unité administrative du pays (voir fig.1).

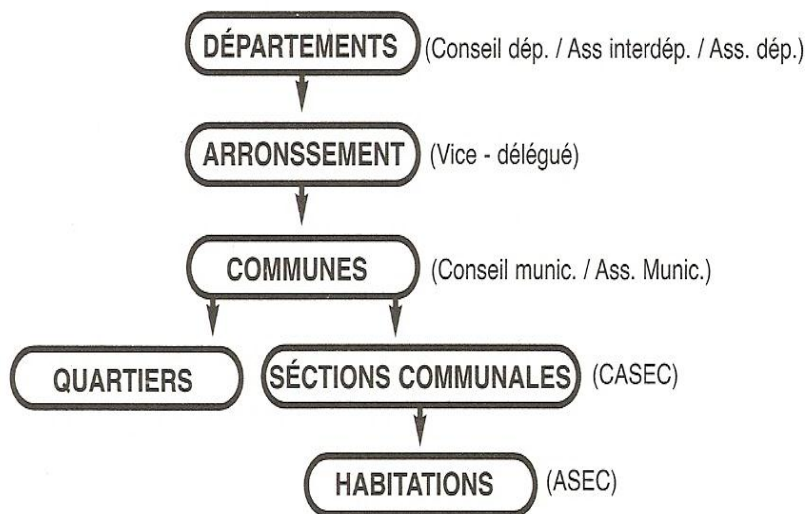


Figure 1 : Divisions géographiques de la République d'Haïti (source : Joseph, 2008)

On compte au total, 10 départements, 42 arrondissements, 140 communes et 565 sections communales dans le pays. La section communale est administrée par un Conseil d'Administration de la Section Communale (CASEC) élu pour un mandat de quatre ans. Ce conseil est assisté dans son travail par une assemblée de la section communale (ASEC) également élue pour une période de quatre ans. Cette assemblée compte ordinairement 7, 9

ou 11 membres dépendamment du nombre d'habitants de la section communale. Chacun des membres de cette assemblée représente une habitation ou un regroupement d'habitations avoisinantes dans la section communale. L'habitation désigne toute étendue de terrain – à l'origine d'un seul tenant – à laquelle le nom d'un propriétaire est resté attaché ou bien la toponymie est issue du terroir (Donner, 1998).

Les trois collectivités rurales ou sections communales qui ont été retenues pour la réalisation de la présente recherche sont la 12<sup>e</sup> section communale de Petit-Goave appelée Des Fourques, la 3<sup>e</sup> section communale de Gressier appelée Petit Boucan et la 18<sup>e</sup> section communale de Carrefour appelée Coupeau. Dans chacune de ces sections communales, un protocole d'entente a été signé avec une organisation locale en vue de nous faciliter la réalisation de cette recherche. A Petit-Goave il s'agissait de l'« Association des Paysans de Vallée (APV) », une association légalement reconnue depuis l'année 1987 et qui bénéficie du statut d'ONG; à Gressier, il s'agissait de la « Coopérative Agricole pour le Développement Durable (CADD) » fondée depuis l'année 2008 et reconnue par le Conseil National des Coopératives (CNC); à Carrefour, il s'agissait de l'association « Encadrement des Petits Paysans des Mornes et Plaines d'Haïti (EPPMPH) » dirigée par une sœur de la congrégation des Petites Sœurs de Sainte Thérèse (PSST).

Le tableau ci-dessous donne quelques caractéristiques des trois communes sélectionnées :

<b>Caractéristiques des Communes sélectionnées</b>	<b>Petit-Goave</b>	<b>Gressier</b>	<b>Carrefour</b>
Département d'attache	Ouest	Ouest	Ouest
Superficie (Km <sup>2</sup> )	377,63	102,69	166,84
• Zone urbaine (Km <sup>2</sup> )	7 (environ)	0	10 (environ)
• Zone rurale (Km <sup>2</sup> )	370 (environ)	102,69	156,84
• Zone rurale (Km <sup>2</sup> )	143 168	29 057	420 054
Nombre d'habitants <sup>1</sup>	32 751	4 230	397 882
• Zone urbaine	110 417	24 827	28 072

• Zone rurale	12	3	13
Nbr de sect. communales	2	2	10
Nbr de quartiers	379 hab. / Km <sup>2</sup>	283 hab. / Km <sup>2</sup>	2518 hab. / Km <sup>2</sup>

Parmi les critères retenus pour la sélection de ces trois collectivités notons: a) le fait que la collectivité rurale concernée ait bénéficié ou bénéficie de façon continue de l'accompagnement d'une organisation non gouvernementale (ONG) nationale ou internationale dont l'action est orientée vers l'entrepreneuriat comme axe de développement local; b) des raisons de commodité, en particulier, l'existence de relations particulières avec un ou plusieurs membres de la collectivité ou de l'ONG concernée; c) des raisons de proximité avec Port-au-Prince, minimisant ainsi les déplacements.

### **CADRE CONCEPTUEL DL\DR**

Il n'existe pas une théorie du développement local universellement acceptée par la communauté des chercheurs. On comprendra qu'il s'agit avant tout d'une démarche ou d'une pratique qui, contrairement au développement régional, ne s'appuie pas sur un cadre théorique rigoureusement défini (Joyal, 2002; p.10). C'est également l'avis de Jouen (2011) : « en l'absence de texte fondateur théorique unique, le développement local ressort donc d'une définition empirique empruntant à la sociologie, l'économie, la science politique, et la géographie ». On comprend ainsi la diversité de définitions du développement local suivant l'approche théorique adoptée. Nous présentons ici deux définitions, une datant du début du mouvement en France en réaction à la planification centrale intervenant dans les territoires par le haut, l'autre plus récente dans le cadre d'un bilan et perspectives du développement local en Europe : a) Le développement local n'est pas la croissance, c'est un mouvement culturel, économique, social qui tend à augmenter le bien-être d'une société. Il

doit commencer au niveau local et se propager au niveau supérieur. Il doit valoriser les ressources d'un territoire par et pour les groupes qui occupent ce territoire. Il doit être global et multidimensionnel, recomposant ainsi les logiques sectorielles (États généraux des Pays, Mâcon, juin 1982) ; b) Des stratégies intégrées territorialisées mobilisant un grand nombre d'acteurs locaux sous forme de partenariat, en vue d'atteindre à court terme une amélioration des conditions de vie et de travail pour les populations locales et s'inscrivant à plus long terme dans la recherche d'un changement structurel (Jouen M., 2011; p.1). Ce courant de développement, de son origine à aujourd'hui, a connu des hauts et des bas, des applications diverses suivant les territoires concernés.

Joyal et Levy (2010), font remonter l'origine du développement local au début des années 80 avec la récession provoquée par les deux chocs pétroliers dans les pays industrialisés. Ils diront que : « Les gouvernements centraux se verront forcés de modifier leurs interventions en concédant davantage de responsabilités aux régions et aux collectivités locales ». Il s'agit en effet du renouveau du local dans les années 80 après son éclipse occasionnée par la popularité de la théorie du développement régional par les pôles de croissance associée à la régulation fordiste de l'économie dans les années 60 et 70. Jouen (2011) constate de son côté que :

« Promu avec succès au cours des années 1990, le DL a été un peu oublié au tournant du siècle lorsque les projecteurs se sont braqués sur la compétitivité pour relever les défis de l'économie de la connaissance et de la globalisation. Depuis la mi-2008, la perspective d'une crise longue et multiforme aggravée par de fortes contraintes environnementales et énergétiques a fait resurgir en Europe le réflexe de la proximité. »

Même à l'intérieur de ce nouveau local qui reconnaît le rôle important des micros, petites et moyennes entreprises grâce à leur capacité d'innovation, de création d'emplois et de richesse, des visions dites libérale et sociale se démarqueront.

Plusieurs modèles et/ou approches du développement local sont développés par des chercheurs. Nous présentons ici celui de Tremblay, Klein et Fontan (2009, p.18 ) représenté à la figure 2.

## Développement et initiative locale : un modèle

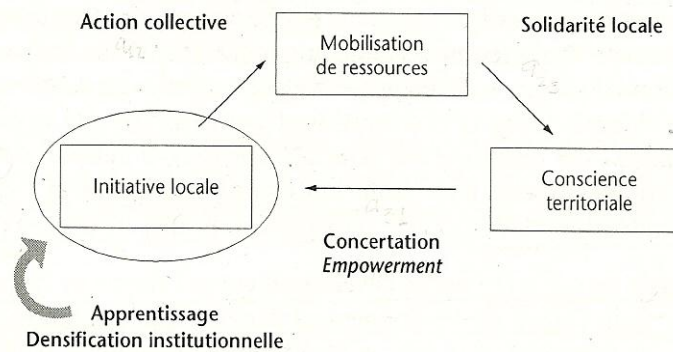


Figure 2 : Processus de développement local

Ces auteurs proposent un modèle processuel du développement local (fig.2) suivant un cycle en trois étapes : a) **Le lancement d'une initiative**, c'est-à-dire, d'un projet individuel ou collectif : en défendant le projet, les acteurs collectifs développent dans la collectivité un attachement à sa réalisation; b) **La mobilisation des ressources** financières et organisationnelles : la lutte pour la réalisation du projet agirait comme un ciment entre les acteurs, créant entre eux un sentiment de solidarité; c) **L'émergence d'une conscience collective** à partir de la solidarité locale. Pour eux : « Cette base pourrait se cristalliser en institution qui sédimenterait l'expérience laissée par l'action collective et qui, à travers l'apprentissage, agirait comme soutien favorable au lancement de nouveaux projets et initiatives, reproduisant ainsi le cycle ».

Développement rural et développement local sont deux concepts souvent associés en raison des petites communautés auxquelles elles font ordinairement référence. Nous nous proposons ici de voir le contenu du concept développement rural, son évolution, les enjeux et défis qui y sont associés pour ensuite analyser la situation des collectivités rurales haïtiennes et les conditions concrètes de leur devenir. Déjà dans l'expression développement rural, on sous-entend les notions d'espace, de territoire, de communauté engagée dans des activités multiples pour sa reproduction et son développement. Les chercheurs et spécialistes en développement rural utilisent couramment les notions d'espace, de territoire rural, de ruralité dans leur approche des populations vivant en dehors des agglomérations urbaines. L'espace rural se caractérise par une densité de population relativement faible, par un paysage à couverture végétale prépondérante

(champs, prairies, forêts, autres espaces naturels), par une activité agricole relativement importante, du moins par les surfaces qu'elle occupe (Sénat français, 2003)<sup>1</sup>. Le Roy (1997, p. 44) fait une distinction entre espace naturel rural et espace économique rural. Dans le premier cas, l'espace constitue un territoire à production définie et fait référence à une analyse statique. Dans le second cas, l'espace regroupe un ensemble de rapports et d'intérêt économiques nécessairement variables, se situe dans le cadre d'une approche dynamique. L'espace rural évoluera d'espace rural-lieu, à espace rural-système, puis à espace rural-territoires hétérogènes. Le territoire est alors défini sous certaines conditions comme: un espace dynamique, un lieu d'innovations techniques et sociales capable d'impulser un développement économique et social adapté à ses caractéristiques et à ses contraintes internes et externes (Le Roy, 1997; p.74). Pour suppléer au caractère hétérogène du concept d'espaces ruraux, celui de ruralité est utilisé dans plusieurs milieux. Il est défini dans le document Politique de ruralité (PNR, 2006; p.4) du gouvernement du Québec comme : « un espace habité de petites communautés humaines, dont les valeurs d'entraide et l'histoire commune tournent encore autour de la fierté et de l'appartenance à un milieu, à un territoire et à une famille. On y retrouve une dynamique et des pratiques sociales, culturelles et économiques fondées sur la proximité, la convivialité, l'entraide et la coopération ». En effet, comme on a vu précédemment, la ruralité est dynamique puisque les campagnes se transforment.

Le **développement rural** est vu dans certains PVD, où la décentralisation est encore balbutiante ou inexistante, en termes d'assistance du pouvoir central aux espaces ruraux. Cette conception a évolué dans la plupart des pays industrialisés où le développement et particulièrement le développement rural implique l'initiative et la participation des acteurs locaux. Traditionnellement le développement rural était assimilé au développement agricole. De plus en plus ces deux notions se détachent l'une l'autre, bien que le développement rural incorpore également le développement de l'agriculture. Le premier élargit son champ

---

<sup>1</sup> Sénat français - Délégation à l'aménagement et au développement durable du territoire, L'état du territoire, Rapport d'information No 241. Session ordinaire de 2002- 2003. Sur le site, [www.agora.gc.ca/dossiers/Ruralité](http://www.agora.gc.ca/dossiers/Ruralité), visité le 02/05/12.



d'action pour inclure d'autres secteurs d'activité comme la petite industrie, le secteur service, etc. Joyal et El Batal (2008, p.3) parlent de « la diversification de l'économie rurale par la mise en valeur des ressources locales à travers les secteurs de la transformation et des services. Une vision qui correspond à ce que les chercheurs de la Fondation canadienne de revitalisation désignent depuis déjà quelques années par l'expression « nouvelle économie rurale ». Quels sont alors les enjeux ou tendances lourdes pour aménager l'avenir de la ruralité? Cinq enjeux majeurs auxquels font face la ruralité actuelle : le développement d'une meilleure compréhension de l'interdépendance des économies urbaines et rurales - le développement d'une gouvernance rurale citoyenne - le renforcement des capacités de développement des communautés rurales - le renouvellement du rôle de l'État et des politiques publiques - la généralisation des approches de développement durable (Bruno, 2010 ; p.258). Le document Politique nationale de la ruralité (PNR, 2006; p.11) note que « plusieurs défis et enjeux liés à la démographie, à l'économie, à l'environnement ainsi qu'à la mise en valeur des communautés rurales et à la recherche de modèles et de processus d'intervention adaptés, viennent compromettre l'avenir de la ruralité. Par ailleurs, ces défis sont aussi l'occasion de changer les choses pour améliorer la situation».

## **L'ENTREPRENEURIAT**

L'entrepreneuriat en tant que discipline scientifique est relativement nouveau surtout dans les PVD. En Haïti, par exemple, le vocable d'entrepreneur est à peine employé, et cela seulement dans certains milieux. Le métier de comptable est connu alors que celui de gestionnaire l'est beaucoup moins. La traduction anglaise de gestionnaire, manager, est beaucoup plus connue. Selon L'OCDE (citée par Julien, 2008; p.3): « l'entrepreneuriat est une façon de voir les choses et un processus pour créer, développer des activités économiques à base de risque, de créativité et d'innovation à gérer à l'intérieur d'une nouvelle ou d'une organisation existante ». Degeorge (2010, p.14) considère l'entrepreneuriat comme un domaine de recherche assez récent et en retient trois approches fondamentales : l'approche fonctionnelle des économistes (qui s'appuie sur le rôle de l'entrepreneur dans la croissance économique, c'est-à-dire, celui qui prend des

risques, qui innove, qui dépiste des opportunités); L'approche centrée sur les individus des spécialistes des sciences du comportement (qui fait une différence entre les entrepreneurs et les non-entrepreneurs); L'approche processuelle de la plupart des chercheurs en gestion (pour laquelle, les processus entrepreneuriaux sont différents les uns des autres). Considérant l'approche processuelle, Degeorge (2010, p.20) fait référence à Fayolle et Verstraete pour lesquels, il existe quatre écoles principales utilisant cette approche (ou paradigme) : Le paradigme de l'opportunité (capacité à repérer des occasions favorables et à les exploiter), le paradigme de la création d'une organisation (capacité à transformer ses rêves en actes par la création d'une organisation), le paradigme de la création de valeur ( dans lequel l'entrepreneuriat est considéré comme un processus créant de la valeur, qu'elle soit individuelle, économique ou sociale), le paradigme de l'innovation (le processus de création de la valeur est associé au caractère novateur de l'opportunité).

L'un des constats de Julien (2008, p.10) est qu'il est nécessaire de dépasser les approches existantes des différentes théories de l'entrepreneuriat, parce qu'assez souvent trop partielles, pour recourir à une théorie plus complexe. Pour cela, il propose un modèle, qu'il baptise la pyramide entrepreneuriale (fig.3), qu'il aborde selon quatre approches interdépendantes : anthropologique et psychologique, sociologique, géographique et économique.

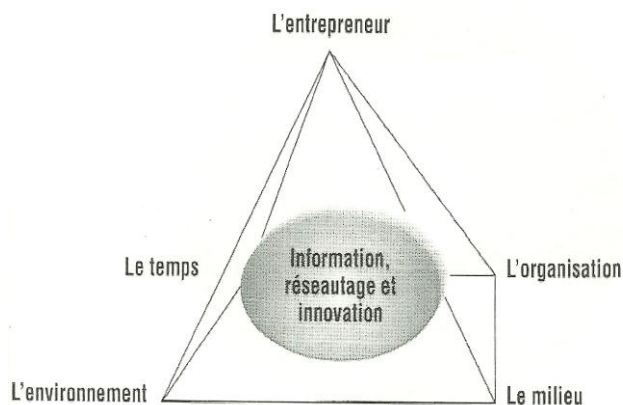


Figure3: la pyramide de l'entrepreneuriat (Julien, 2008)

Les cinq sommets de cette pyramide entrepreneuriale, représentent chacun un des cinq variables ou acteurs de l'entrepreneuriat, à savoir : Les entrepreneurs (premiers acteurs); leur organisation comme complément et supplément de leurs actions; Le milieu qui

explique le plus souvent non seulement leur multiplication, mais aussi leur dynamisme et profite en retour de leurs actions; L'environnement dont le milieu fait partie et avec lequel il interagit et le temps qui influence à la fois l'organisation et les entrepreneurs. Les cinq variables sont en interactions directes ou indirectes et dans les quatre triangles de la pyramide, l'entrepreneur est omniprésent.

### **L'entrepreneuriat et le DL**

Le développement local est souvent associé à l'entrepreneuriat particulièrement en milieu urbain où le premier utilise le second pour créer des emplois, des produits : biens ou services au profit de la communauté ou d'une organisation spécifique. En milieu rural l'association est plus nouvelle, mais elle se fait sur une base de plus en plus intensive en raison du besoin de rétention des jeunes dans leur communauté et de manière générale, de la modernisation de l'agriculture et du besoin d'absorption des surplus de main-d'œuvre libérée par les nouvelles techniques agricoles. Le développement rapide de micros, petites et moyennes entreprises dans presque tous les milieux devient une nouvelle réalité. Ce constat est exprimé par nombre de chercheurs qui pensent que la montée de l'entrepreneuriat et des PME a fortifié la crédibilité du développement local. Fortin (2002, p.83) considère que l'entrepreneuriat est un outil pour les gens pauvres qui veulent s'en sortir.. Pour Gasse et Tremblay (2007, p.1), la création d'entreprises est devenue la pierre angulaire du développement local, principalement dans les régions éloignées des grands centres. Cet entrepreneuriat au service du développement local peut-être individuel ou collectif, capitaliste ou social. Notre position dans ce projet de recherche est que toutes les formes d'entrepreneuriat sont à encourager pourvu qu'elles s'adaptent à la spécificité et aux besoins d'un milieu.

La pyramide entrepreneuriale de Julien représentée ci-dessus est systémique, néanmoins l'auteur reconnaît lui-même que malgré son effort vers l'universalité, son modèle se confine beaucoup plus dans le registre de l'entreprise capitaliste. Il laisse la place à d'autres chercheurs pour proposer des théories sur les autres types d'entrepreneuriat. Levesque (2002), dans une approche socio-économique, identifie trois types d'entrepreneurs correspondant à trois types d'organisation, soit : l'entrepreneur capitaliste associé à une

organisation à objectif essentiellement financier, l'entrepreneur social associé à une organisation à objectif essentiellement social et l'entrepreneur collectif associé à une organisation poursuivant un objectif à la fois social et financier. Il note cependant, que malgré les différences apparentes de ces trois types d'entrepreneurs, des caractéristiques comme : la passion nécessaire dans la préparation et la réalisation des projets et le désir d'innover leur sont communes. A noter que les deux derniers types d'organisation mentionnés par Levesque sont parfois regroupés sous la dénomination d'organisation sociale. C'est un type d'organisation qui peut être très important pour le développement rural en Haïti en raison du niveau actuel relativement bas de l'offre de service de base dans ce milieu, des niveaux faibles des revenus des ménages et surtout de la possibilité pour des organisations comme des Caisses populaires d'épargne et de crédit de suppléer l'absence d'institutions de crédits dédiés à la prise en charge des besoins financiers des agriculteurs.

## **L'entrepreneuriat social**

Les trois grandes caractéristiques de l'entreprise sociale sont : un projet économique, une finalité sociale et une gouvernance démocratique (Degeorge, 2010, p.46). Boncler et Hlady-Rispal (2003, p.12) font remarquer que : « Les projets d'économie solidaire n'intéressent ni les entreprises de l'économie marchande (raisons relatives aux profits), ni le secteur public (impossibilité et/ou incapacité de répondre à des demandes hétérogènes). Ils répondent ainsi aux limites du fonctionnement du couple marché/État ». Un peu dans la même veine, Rifkin (cité par Joyal, 1999, p.26) pense qu'«étant donné la somme imposante des besoins non comblés par les secteurs privé et public, il reviendrait à l'économie sociale de prendre une place plus importante dans l'ensemble des rouages de l'économie contemporaine ». Mertens et Rijpens (2009, p.268) de leur côté identifient trois courants de l'entreprise sociale : Celui ancré dans l'évolution actuelle du secteur associatif engagé dans des activités marchandes non nécessairement liées à la mission sociale de l'organisation, dans un but d'autonomie financière; Celui de l'innovation sociale où l'entrepreneur est regardé comme un agent de changement social (les pratiques inspirées par le mouvement de la responsabilité sociale de l'entreprise est parfois associé à ce concept;) Celui affilié avec le champ plus large de l'économie sociale, baptisée «troisième secteur».

## **MÉTHODOLOGIE D'ANALYSE**

Quels cadre conceptuel et méthode d'analyse permettent de mieux appréhender les problèmes de ces collectivités rurales? En guise de réponse, nous pensons que le prélèvement de données concrètes à la faveur d'étude de cas permet de clarifier les voies possibles de solution aux problèmes identifiés tout en facilitant les décisions et actions appropriées par les acteurs locaux eux-mêmes avec le soutien des différentes parties prenantes concernées.

Il existe plusieurs techniques d'analyse disponibles en étude de cas. Yin (2009) en distingue cinq : Le Pattern Matching (appariement de formes), construction d'explications, analyse des séries temporelles, modèles logiques, synthèse par croisement de cas. Hlady Rispal (2002) pour sa part propose sept techniques vus comme des principes d'analyse : Principe fondamental du cercle herméneutique, Principe de contextualisation; Principe d'un

raisonnement dialogique, Principe d'interprétation plurielle; Principe de suspicion, principe d'abstraction et enfin. la généralisation et l'interdépendance des principes.

De façon globale, l'ensemble de la recherche fut réalisée à cette étape, à partir de trois flux concourants d'activité : condensation des données brutes (sélection, centration, simplification abstraction et transformation), présentation des données (assemblage organisé d'informations qui permet de tirer des conclusions), et élaboration/vérification des conclusions (notation des régularités, des modèles, des explications, Miles et Huberman, 2003). Les données collectées dans chaque section communale furent traitées et analysées séparément en utilisant la triangulation des données provenant des diverses sources mentionnées initialement. Une analyse comparative des cas étudiés fut réalisée par juxtaposition pour distinguer les redondances et les éléments contextuels par la méthode dite d'analyse transversale. L'importance de ces redondances donne des indications relatives au niveau des ressemblances et des différences entre les collectivités étudiées.

Selon Miles et Huberman (2003), un cadre conceptuel décrit sous une forme graphique ou narrative les principales dimensions à étudier, les facteurs clés ou variables clés et les relations présumées entre elles. Pour sa part Yin (2009, p.26) conçoit le cadre conceptuel comme une séquence logique connectant les données empiriques, les questions de recherche et ultimement les conclusions de la recherche. Ainsi, les cinq composantes suivantes furent retenues: les questions de recherche, les propositions de réponses à ses questions ou les objectifs de la recherche selon le cas, l'unité d'analyse qui correspond au cas considéré, les liens logiques entre les données et les propositions et, enfin, les critères pour interpréter les résultats.

Les collectivités rurales haïtiennes constituent ici nos unités de collectes de données et d'analyse en considérant ses populations et leur situation socioéconomique spécifiques en contexte réel. Trois collectivités rurales qui peuvent être baptisées ici de cas pilotes furent sélectionnées en vue de servir d'ébauche à l'ensemble de la recherche (qui se poursuit) tel que mentionné plus haut.

Le processus de collecte d'information comprenait des entretiens semi-ouverts, individuels ou de groupes, des observations directes réalisées au cours des visites de terrain et des

mémos rédigés en conséquence. Ces différentes activités de terrain ont permis la collecte d'une information riche en relation avec les conditions de travail et de vie des collectivités communales concernées. Ces informations peuvent refléter en même temps assez bien la situation globale des sections communales du pays qui ne présentent pas entre-elles de différences fondamentales en termes de système de vie.

## **PREMIERS RÉSULTATS**

La plupart des forces et faiblesses partagées par les trois sections communales étudiées rejoignent certains résultats mentionnés dans l'Enquête sur les Conditions de Vie en Haïti (ECVH-2001) menée par l'Institut haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI).

Dans la catégorie des forces, nous pouvons mentionner principalement : un accès important des ménages ruraux à la terre : 70% d'entre eux la cultivent; le niveau d'éducation dans la population rurale augmente rapidement parmi les jeunes générations; les indicateurs de capital social montre une cohésion sociale forte dans les zones rurales, les défis fondamentaux restent au niveau macro-social et macroéconomique (Egset, ECVH-2001); l'introduction des taxi-motos dans les sections rurales contribue à faire diminuer les distances villes-sections communales et rapprocher socialement ces communautés.

Les faiblesses de ces sections communales sont beaucoup plus nombreuses en raison de la forte dégradation des ressources et des conditions de vie depuis ces trente dernières années. Nous pouvons mentionner comme faiblesses communes : Les droits de propriété des parcelles appartenant aux ménages ruraux ne sont pas clairement définis, un tiers de l'ensemble des parcelles n'ont pas de titres de propriété (Egset, ECVH-2001); 31% de ces parcelles sont sur des pentes raides, impropres à l'agriculture (on doit aussi mentionner que 60% de la superficie des terres d'Haïti ont un risque d'érosion au-dessus de la moyenne en raison de la structure montagneuse du pays); La pauvreté monétaire est répandue dans le milieu rural avec 67 % de la population rurale en dessous du niveau de pauvreté extrême de 1\$ US/jour/capita et 88% en dessous du niveau de pauvreté de 2 \$ US/jour/capita; La faiblesse d'accès aux infrastructures de base (électricité, téléphone, eau courante), malgré une évolution perceptible ces dernières années au niveau de l'accès au téléphone mobile; La quasi-absence de structures productives collectives privées ou publiques dans les sections

communales; L'absence complète de forces de police dans les sections communales. Cependant, la relative paix que connaissent ces communautés rurales malgré l'absence de forces de police se veut une indication additionnelle de la cohésion sociale existante.

Nous avons constaté dans les trois collectivités rurales observées que la société paysanne a conscience que l'agriculture de subsistance qu'elle a adoptée et pratiquée pour des raisons historiques depuis la sortie de l'esclavage et le début de l'indépendance nationale en 1804, ne lui permet plus de garantir sa reproduction. Les temps ont changé dans la perception de ces populations, le patrimoine le plus important aujourd'hui, n'est plus la terre ou le bétail, mais le niveau d'éducation. Les ménages ruraux se sont ainsi engagés à garantir un certain niveau d'éducation à leur progéniture, malgré le coût de cet engagement qui, assez souvent, dépasse largement leur faible capacité financière avec la dégradation du rendement du travail agricole et l'absence d'accompagnement de l'État central.

Néanmoins, nous avons observé que des groupes de paysans se solidarisent dans ces collectivités selon leur tradition d'entraide au travail pour assurer leur survie. De nouvelles petites expériences de regroupement pour des pratiques agricoles ou organisationnelles autonomes plus structurées avec ou sans accompagnement externe sont constatées ici et là dans ces collectivités, mais celles-ci sont à leur début et restent encore très fragiles. Elles ont besoin d'être encouragées, supportées et renforcées

Les problèmes identifiés par les populations de ces trois sections communales ont comme points communs : La dégradation des ressources naturelles par les catastrophes naturelles (cyclones, coups de vent, sécheresse); L'érosion des sols, en particulier, par le déboisement des mornes (prélèvement dans les stocks de bois du milieu d'une quantité quatre à cinq fois supérieur à la capacité de régénération du milieu naturel); La dégradation du niveau de revenus des populations rurales et des conditions de travail et de vie surtout après le tremblement de terre du 12 janvier 2010; L'absence d'accompagnement des populations rurales dans leur effort de survie par les autorités locales et l'État central.

Nos entretiens et observations de terrain nous ont démontré que les paysans manifestent une grande incertitude face à l'avenir. Ils ont la sensation d'être abandonnés à eux-mêmes, à un moment où ils ont un grand besoin d'accompagnement pour pouvoir bénéficier d'un



niveau de vie acceptable et d'une intégration réelle à la société haïtienne globale dans laquelle ils se sentent actuellement exclus. Ces paysans questionnent aujourd'hui le rendement de leurs activités agricoles traditionnelles et souhaitent de pouvoir s'investir dans des activités nouvelles ou renouvelées à plus grande rentabilité. Il y a une tendance courante qui porte à penser que l'obstacle principal pour pouvoir s'engager dans des activités entrepreneuriales est principalement l'accès au capital financier, alors qu'il est reconnu par les penseurs en entrepreneuriat (Vallat dans Filion, 2007), que pour lancer et mettre en place une activité rentable, cela nécessite au départ l'activation d'autres capacités, en particulier, humaines et sociales. Un accompagnement pour l'accès à ces capitaux et leur activation est plus que souhaitable pour créer et mener à bien des activités reliées à la petite entreprise.

Avant nos visites de terrain, il était difficile d'apprécier l'ampleur du désarroi dans le milieu paysan face au niveau de dégradation de ses conditions de travail et de vie. On était alors porté à croire que la combativité proverbiale du paysan haïtien le porterait à se prendre en main et à combattre pour organiser sa survie malgré les coups durs encaissés de façon continue depuis une cinquantaine d'années environ. Deux des coups durs le plus souvent cités par ces populations, sont d'une part, la disparition de la culture du café avec la chute brutale des prix à la fin des années 80, jointe à la maladie des caféiers et d'autre part, l'extermination des cochons créoles à travers la campagne de l'État haïtien contre la fièvre porcine au début des années 80. Les visites de terrain nous ont fait comprendre le besoin et l'urgence d'un accompagnement systématique et respectueux des collectivités rurales qui pendant deux siècles environ, ont été le moteur de l'économie haïtienne.

Aujourd'hui épuisées et à bout de souffle avec toutes les catastrophes naturelles et les mauvaises politiques socioéconomiques subies, elles demandent un accompagnement mérité pour reprendre souffle et pouvoir être à nouveau un acteur important dans la vie économique de la nation. C'est ici que l'accompagnement dans les trois phases définies par Vallat (dans Filion, 2007), à savoir : l'accueil, le conseil et le suivi, prend du sens parce que ces populations sont conscientes de leur situation et veulent s'en sortir). On peut être persuadé que le terrain des collectivités rurales est propice pour des initiatives entrepreneuriales novatrices si une certaine solidarité réelle se manifeste. Déjà, les

ménages ruraux devraient être soulagés du fardeau de leur engagement, à même leurs maigres ressources, envers l'éducation de leurs jeunes. Tout État qui se respecte devrait lui fournir ce service de base et ainsi lui permettre d'articuler autrement sa stratégie d'un nouveau système de vie. À l'instar de ce qui se fait au Québec, les collectivités rurales haïtiennes réclament à hauts cris l'implantation d'une politique rurale.

## **CONCLUSION**

Nous avons présenté, à partir de trois micro-régions, les collectivités rurales haïtiennes avec les problèmes socioéconomiques et environnementaux qu'elles confrontent. La pertinence de la recherche s'appuie sur le fait que ces collectivités représentent 60% environ de la population du pays sont en situation d'exclusion économique et sociale. Cette pertinence est justifiée aussi par le fait que de nombreux chercheurs locaux ou étrangers se sont intéressés à cette problématique de territoire en difficulté de développement. Nous avons pu voir que le développement est une démarche de long terme et que la voie royale pour y arriver passe par l'accès aux différents capitaux : humain, social, physique et financier ainsi que la capacité de les activer pour créer et gérer des entreprises, organisations et projets locaux. Ces capitaux associés à l'appartenance à un territoire local aident une collectivité à accéder à un processus de développement durable. Les collectivités rurales haïtiennes qui constituent notre terrain d'études font face à des déficits de ces capacités ce qui peut expliquer ces difficultés majeures mentionnées plus haut. Nous croyons que des dispositifs concertés d'accompagnement doivent être conçus et mis en place par l'État central, les élus locaux, les agences de développement impliquées en Haïti et les acteurs associatifs afin de faciliter le renforcement des capacités nécessaires au développement local de ces communautés. Nous sommes à penser également, en nous référant à Chonchol (1986 et 1996) en particulier, que le développement du pays doit passer par la revalorisation de ces espaces ruraux de travail et de vie.

## **Références bibliographiques**

Banque Mondiale (World Bank, 2002), *Haiti country assistance evaluation*, Report No 23637, Washington D.C.: World Bank Publications.

Banque Mondiale (World Bank, 2012), Données. Site [www.donnees.banquemondiale.org/pays/haiti](http://www.donnees.banquemondiale.org/pays/haiti), visité le 5-12-12

BID (Banque Interaméricaine de Développement, 2009), *Concours de plan d'affaires en Haïti*, HA-M1023, Plan d'opération.

Boncler J. et Hlady-Rispal (2003), *Caractérisation de l'entrepreneuriat en économie solidaire*, Les Éditions de l'ADREG.

Chonchol J. (1986), *Paysans à venir – Les sociétés rurales du tiers monde*, Éditions La Découverte.

Chonchol J. (1996), Revaloriser les sociétés rurales du Tiers-Monde: condition inéluctable du développement, Éd. L'Harmattan. In A. Guichaoua (dir.), *Question du développement – Nouvelles approches et enjeux*, Éd. L'Harmattan.

Degeorge (2010, dir), *100 fiches sur l'entrepreneuriat*, Éditions Bréal.

Dorner V. (1998), La décentralisation en Haïti, Site <http://apad.revues.org/>, visité le 07-09-10

Egset W. (dans IHSI, ECVH-2001), *Économie des ménages en milieu rural*, Vol. II

Fortin P.-A. (2002), *La culture entrepreneuriale un antidote à la pauvreté*, Éditions de la Fondation de l'Entrepreneurship.

Gasse Y. et Trembaly M. (2007), *Mesures et pratiques de soutien et d'accompagnement d'entrepreneurs : l'exemple d'une région canadienne*, Intervention au 5<sup>e</sup> Congrès International de l'Académie de l'Entrepreneuriat.

Jean B. (2010), *Les régions rurales qui gagnent : la prospective mise au défi de comprendre les dynamiques rurales contemporaines*, Ed. PUQ. In P. Cary et A. Joyal (dir.), *Penser les territoires*, en hommage à Georges Benko, Ed. PUQ.

Joseph J (2008), *Dictionnaire historique et géographique des communes d'Haïti*, 3<sup>e</sup> Éditions Konbit.

Jouen M. (2011), *Le développement local en Europe – Bilan et perspectives après la crise*, revue *les Brefs de Notre Europe*, No 21. Site [www.developpement-local.info](http://www.developpement-local.info) visité le 20 -10-12

Joyal A. (1999), *Économie sociale – Le bilan québécois*, île de la Tortue, Montréal

Joyal (2002), *Le développement local – Comment stimuler l'économie des régions en difficulté*, Éditions de l'IQRC

Joyal A. et El Batal K. (2007), Décentralisation et développement rural : Étude de cas québécois, *Revue d'économie régionale et urbaine*, no 2.

Joyal et Levy (2010), L'implication de l'Université dans le développement local en milieu non-métropolitain : Exemples brésiliens et québécois. Document non publié

Julien P-A. (2008), *Entrepreneuriat régional et économie de la connaissance, une métaphore des romans policiers*, Éditions Presses de l'Université du Québec.

Le Roy A. (1997), *Les activités de service : une chance pour les économies rurales? Vers de nouvelles logiques de développement rural*, Édition L'Harmattan.

Lévesque B. (2002), Développement local et économie sociale – Démocratie et évaluation, dans Temblay M., Temblay P-A. et Temblay S. (dir.), *Développement local, économie sociale et démocratie*, Éditions Presses de l'Université du Québec, coll. Pratiques et politiques sociales et économiques.

Miles M. B. and Huberman A. M. (2003), *Analyse des données qualitative*, (Trad. Hlady Rispal M.), 2<sup>e</sup> Édition, De Boeck.

Tremblay D-G., Klein J-L. et Fontan J-M. (2009), *Initiatives locales et développement socioterritorial*, Éditions Télé-université UQAM.

Vallat D. (dans Filion, 2007), *Accompagnement : facteur de pérennisation de la nouvelle entreprise*, Pearson Education.

Yin R. K. (2009), *Case Study Research – Design and methods*, Sage.